

Convention tripartite de réduction de la durée du contrat d'apprentissage

Pièce obligatoire à annexer au contrat d'apprentissage - Articles L 6222-7-1, R6222-15 et R6222-16 du Code du Travail

Les soussignés

LE CFA

DESIGNATION :

Adresse :

Et

L'ENTREPRISE

N°SIREN

Raison sociale :

Adresse : Tél :

Et

L'APPRENTI(E)

NOM : Prénom : Né(e) le :

Adresse : Tél :

En fonction du :

Niveau initial de compétence de l'apprenti

- a) L'apprenti a déjà suivi une année complète scolaire ou professionnelle et entre en apprentissage pour achever sa formation
- b) L'apprenti a déjà obtenu un diplôme ou Titre homologué de niveau supérieur à celui préparé
- c) L'apprenti a déjà obtenu un diplôme ou Titre homologué de même niveau ou de niveau inférieur **en lien direct** avec la nouvelle formation *Consulter la liste des diplômes connexes (sites du Rectorat de Nantes et des Organismes consulaires)*
- d) Le jeune a déjà suivi des cours en CFA sous le statut de stagiaire de la formation professionnelle, avant d'entrer en apprentissage (jeune de – de 15 ans ou jeune sans employeur dans la limite des 3 mois)

a) b) c) d) **Préciser** :

Autre situation (1) :

(1) Possibilité de consulter la liste des parcours réduits en apprentissage (sites du Rectorat de Nantes et des Organismes consulaires)

Décident :

Une réduction de la durée du contrat d'apprentissage

Intitulé du diplôme préparé : N° RNCP :

Date envisagée de début du contrat :

La durée normale du contrat est réduite de : mois,

Portant la durée du contrat envisagé à : mois

Fait le :

Signatures : Le Directeur du CFA

L'Employeur

L'Apprenti (e)
(et son représentant légal si mineur)